

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 17 décembre 2012 à 19h10 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, madame la conseillère et messieurs les conseillers : Françoise Giroux, Serge Gauthier, Serge Villeneuve, Yvon Lambert et Michel Bergeron.

Absences motivées : Claude Joubert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Appel des conseillers, conseillère
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption des salaires 2013.
5. Salaire des élus 2013.
6. Prime des chefs pompiers pour 2013.
7. Adoption de l'état des activités financières au 30 novembre 2012.
8. Dépôt des écritures de journal de janvier à novembre 2012.
9. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux déclare l'assemblée ouverte à 19h22.

2012-12-216 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Yvon Lambert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le conseiller Serge Gauthier se retire de son siège à 19h23.

2012-12-217 **Adoption des salaires 2013.**

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le salaire annuel de la Directrice générale soit de 49 010.00 \$;

QUE les salaires à taux horaire des employés pour l'année 2013 soient de :

- Daniel Bisson, inspecteur municipal : 23.00 \$
- Mireille Dupuis, commis : 16.50 \$
- Hélène Lalonde, inspecteur municipal adjoint : 18.00 \$
- Pierre Villeneuve, inspecteur en bâtiment : 24.00 \$
- Responsable de bibliothèque : 11.47 \$

QUE le salaire des pompiers soit majoré de 1.20%

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le conseiller Serge Gauthier réintègre son siège à 19h25.

2012-12-218 **Salaire des élus 2013.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE la rémunération et l'allocation non imposable des élus municipaux, pour l'année 2013, soient majorées de 1.20%, le tout effectif à compter du 1^{er} janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

2012-12-219 **Prime des chefs pompiers pour 2013.**

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE la prime des chefs pompiers, pour l'année 2013, soient 4 169.44 \$ par année pour Monsieur Daniel Bisson et 729.66 \$ par année pour Monsieur Claude Joubert, le tout effectif à compter du 1^{er} janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

2012-12-220 **Adoption de l'état des activités financières au 30 novembre 2012.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil accepte l'état des activités financières au 30 novembre 2012 tel que présenté sujet à la vérification du vérificateur de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

2012-12-221 **Dépôt des écritures de journal de janvier à novembre 2012.**

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le conseil municipal accepte les écritures comptables au journal général en date du 30 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

2012-12-222 **Levée de l'assemblée.**

19h31 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Maire

Diane Leduc
Directrice générale